

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 05/2019 Semaine du 07 février au 14 février 2019

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE COMPTEUR LINKY PAR ENEDIS

Vendredi 15 février 2019 à 19 heures, salle d'animation

● PÉTITION POUR LE MAINTIEN DES RÉSERVOIRS D'EAU DE MAUZUN : LES COURPIÉROIS DESSERVIS PAR LE SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE SONT CONCERNÉS :

Le château d'eau de Mauzun, qui permet au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Rive Gauche de la Dore de desservir 7 500 personnes, risque de voir son avenir compromis à l'échéance de la convention en août 2019. Le prix et la qualité de l'eau délivrée actuellement sur le réseau dépend très largement du maintien de ce réservoir, qui lui-même a un rôle de défense incendie.

TOUS CONCERNÉS, les habitants de Bongheat, Courpière, Égliseneuve Près Billom, Estandeuil, Fayet le Château, Glaine Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Néronde sur Dore, Saint Dier d'Auvergne, Saint Flour l'Étang, Sermentizon et Trézioux.

Le SIAEP Rive Gauche de la Dore demande :

L'acquisition des terrains d'assise nécessaires au maintien des réservoirs sur une surface de 755 m², la création d'une servitude d'accès aux réservoirs et d'une servitude de passage et d'entretien des canalisations.

Tous les élus ont exprimé leur volonté de soutenir le SIAEP dans ses démarches en vue d'une solution durable. Les négociations sur le montant du loyer avec les propriétaires du Château n'ayant pas abouti, le SIAEP a donc recours à une déclaration d'utilité publique pour éviter de construire un autre château d'eau sur un autre territoire. Le Maire de COURPIÈRE a adressé un courrier de soutien à cette démarche.

Une enquête publique va se tenir en mairie de Mauzun du 4 février au 20 février 2019.

MOBILISEZ VOUS ! SIGNEZ CETTE PÉTITION pour montrer la détermination des habitants au maintien de la desserte en eau potable actuelle.

Vous pouvez la signer en mairie de Courpière aux heures d'ouverture habituelle

ou vous pouvez la signer en ligne :

<https://www.change.org/p/mairie-d-estandeuil-pour-le-maintien-des-r%C3%A9servoirs-d-eau-potable-de-mauzun>

● TÉLÉPHONE FIXE : L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMS (ARCEP) FIXE SES EXIGENCES

L'Autorité de régulation des télécoms met en demeure Orange de respecter ses obligations de qualité de service pour les téléphones fixes.

L'ARCEP déplore une « dégradation progressive » constatée par les utilisateurs et les collectivités territoriales. Le problème concerne en particulier les zones rurales où les critiques contre ORANGE ne sont pas nouvelles.

Déjà l'an dernier, des élus avaient déploré « l'effroyable abandon par Orange du réseau de téléphonie fixe et, par là, de l'accès à internet », le défenseur des droits avait demandé à Orange d'assurer ses missions.

Orange risque une sanction pouvant atteindre jusqu'à 5% de son chiffre d'affaires national hors taxes, soit un milliard d'euros. Pourcentage qui peut être porté à 10% en cas de récidive. C'est une sanction historique. Si l'injonction n'est pas traitée sérieusement, Orange est sanctionnable dès le début de l'année 2019.

Orange se dit « conscient des difficultés rencontrées » et « pleinement engagé à mettre tout en œuvre pour que la situation du service universel revienne à un niveau conforme à ses obligations dès 2019 ». Affaire à suivre.

La Municipalité

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 10 février : Pharmacie GAGNAIRE à Olliergues

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélessier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VÉTÉRINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS : 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de

Courpière – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68 –

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

Dans les locaux sociaux (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieures de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

OPHIS : Le 1^{er} mardi de chaque mois de

10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél. : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1^{er}, 4^{ème} vendredi à partir de 8h30 et le 2^{ème} vendredi à partir de 13h30.

CARSAT Auvergne : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Tiago DEROSSIS né le 18 janvier 2019.

- Evann DE BODT né le 24 janvier 2019.

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Hélène ROGER DE BEAUVOIR décédée le 30 janvier 2019

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gosse, Eric Boissadie, Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro : les mardis de 10h à 11h30
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : **Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h
Mercredi et vendredi : 14h—18h
Samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

« Propriétaires, une autorisation pour louer entre en vigueur à partir du 1er février 2019 »

Etre bien logé sur le territoire est un enjeu important.

Pour lutter contre le logement indigne et pour éviter certaines dérives, tous propriétaires disposant d'un logement dans les centres anciens de Thiers, Courpière et de Châteldon devront déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location auprès de TDM.

Cette expérimentation vient en complément des dispositifs existants d'aide à l'amélioration de l'habitat.

Les propriétaires devront un mois avant la mise en location de leur logement remplir un formulaire (Cerfa 15652*01 - en mettant si possible le lien hypertexte :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15652.do) à transmettre à TDM.

Le non-respect de cette autorisation préalable est passible d'amendes allant de 5 000 à 15 000 euros.

Pour en savoir plus : Service Habitat de TDM au 04 73 80 94 74

● # FAIS BOUGER COURPIÈRE



Tu as de 16 à 25 ans ?

Tu as des idées et envie d'agir pour ta commune ?

C'est l'occasion de faire entendre ta voix !

La Municipalité souhaite impliquer toujours plus les jeunes Courpiérois dans les projets de leur ville avec un espace de dialogue et d'actions. Mohammed Oulabbi, adjoint à la solidarité, accompagné d'un élu, met en place une permanence

Chaque samedi de 10h30 à 12h

Du 26 janvier au 16 février inclus au local sous la mairie
(près de la poste)

Tu pourras :

- t'exprimer sur ta vision de la ville ainsi que sur tes attentes et les envies des jeunes de ton âge
- proposer et défendre des projets en faveur de la jeunesse
- avoir des informations pratiques et utiles (emploi, formation, logement, transport, santé...)
- contribuer au mieux vivre ensemble

Alors viens vite : on t'attend samedi !

● FÊTE DE LA 98^{ème} ROSIÈRE DE COURPIÈRE

Les 7, 8 et 9 juin 2019

**Courpière couronnera sa 98^{ème} Rosière !
ÉLECTION DE LA ROSIÈRE 2019**



Conformément au legs universel de la famille Morin-Fournioux en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2019, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie **au plus tard le vendredi 1er mars 2019**. La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille et les motivations pour être Rosière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente. La future Rosière s'engage à participer aux grandes manifestations de la Commune pendant une année.

● RÉALISATION DE BANNIÈRES POUR COURPIÈRE

La Ville de Courpière renouvelle son partenariat avec la Ville de Thiers pour le concours des bannières « Ville haute en couleurs ».

Les deux thèmes retenus pour la réalisation des bannières sont « **Derrière la porte** » et « **Trompe l'œil** ».

Si vous souhaitez réaliser une bannière, à titre individuel ou associatif, veuillez vous inscrire en mairie de Courpière. Vous serez conviés ultérieurement à une réunion d'information sur les modalités.

● TREMPLIN DES MUSIQUES ACTUELLES

Dans le cadre de la Fête de la Musique le Vendredi 21 juin 2019

A partir de 20h en centre bourg,

Il est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le finaliste sera programmé au festival de la Pamparina de Thiers.

Attention, inscriptions au plus tard le 19 avril 2019. Renseignement en mairie au 04 73 53 01 21. Le règlement du tremplin est téléchargeable sur le site de la Ville :

www.ville-courpiere.fr ou sur la page facebook de la Ville de Courpière.

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☛ Exposition des caricatures de Jean-Marc BOROT : du 15 janvier au 15 mars

Nous débutons notre thématique sur le rire et l'humour par une exposition de caricatures de Jean-Marc BOROT, illustrateur et caricaturiste ! Venez découvrir ses caricatures d'artistes de cinéma ou de la chanson, de sportifs ou encore de politiques ! *Aux heures d'ouverture de la bibliothèque, renseignements au 04-73-51-29-55*



☛ Atelier de Rigologie

Animé par Marie-Laure Bourdon - **Vendredi 15 février 2019 à 15 heures**

Renseignements et réservations au 04 73 51 29 55 – Bibliothèque municipale, place Jean Payre.



☛ Après-midi Jeux

Judi 21 février 2019 à partir de 14 heures

Pour les enfants à partir de 5 ans

Gratuit sur inscription à la bibliothèque au 04 73 51 29 55 ou place Jean Payre à Courpière.



● ESPACE COUBERTIN

Désormais le secrétariat de l'Espace Coubertin s'occupe des dossiers de location des salles et de vos réservations.

Attention ! Les dossiers remplis sont à ramener au secrétariat de l'Espace Coubertin. Rens. et réservations : 04 73 53 14 45

La réunion pour réserver les dates des manifestations associatives aura lieu comme d'habitude en mairie, le mardi 5 mars à 19 heures.

● INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020 - ÉCOLES PUBLIQUES

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020 sont ouvertes.

Elles concernent les enfants nés à partir de janvier 2016.

Si vous êtes concernés par l'inscription d'un enfant pour septembre 2019 à l'école maternelle ou élémentaire ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage de concerné, merci de prendre contact avec les écoles.

École maternelle auprès de Mme Gardin au 04.73.53.16.77 entre 12h et 13h30 ou le lundi toute la journée.

École élémentaire auprès de Mme Bretel au 04.73.53.04.00 entre 12h et 13h30 ou les mardis et vendredis.

Infos Associatives

● URGENGE SANG

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles vous attend très nombreux le

Vendredi 8 février 2019 de 16h à 19h - Salle d'animation

Les malades comptent sur vous et vos amis.

● VENTE AU DÉBALLAGE AU SECOURS CATHOLIQUE

Lundi 11 février 2019 de 13h30 à 16h00 : vente de vêtements, linge, bibelots, vaisselle, livres, jouets et objets divers d'occasion.

Au local : 53ter avenue de la Gare à Courpière (près du tri postal). *Prix très modiques – ouvert à tout public.*

Yvette Roux, Responsable de l'équipe

● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE

Le Comité d'Animation de Courpière (CAC) organise son traditionnel fougat

Le vendredi 15 février 2019 à partir de 19h - Quartier de Valette

Vin chaud, guenilles, barbecue (embrasement du feu à 20h)

Venez nombreux !

Informations au 06 71 39 31 73 ou au 06 79 04 45 04 - En cas de mauvais temps le fougat sera reporté au 22 février.

● FOYER LAÏC - SECTION JEUX DE SOCIÉTÉ

Le Foyer Laïc propose des après-midi jeux de société de 14h à 17h à la salle d'animation de Courpière.

- Le dimanche 17 février - Le mercredi 20 février - Le dimanche 7 mars

Venez découvrir ou redécouvrir des jeux de société moderne et ancien pour enfants mais aussi pour adultes.

Vous passerez un très bon moment entre adultes ou en famille .

Le dimanche 17 février, on aura la participation "d'Idé jeux" qui viendra avec des jeux géants, et d'autres surprises encore.

Gratuit et ouvert à tous !!!

Pour plus de renseignement; Julie TIXIER au 06.08.13.55.26 ou jmjouer.courpiere@gmail.com ou sur notre page Facebook [fb.me/jmjouercourpiere](https://www.facebook.com/jmjouercourpiere)

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 11 février au 15 février

Lundi : velouté de potimarron, blanquette de veau, riz et carottes, yaourt ou fromage, fruit de saison.

Mardi : salade verte, croque monsieur maison, haricots beurre, yaourt ou fromage, glace au chocolat.

Jedi : Brocolis, poulet au miel, pommes dauphines, brie, salade de fruits.

Vendredi : endives aux œufs durs, colin à la crème, lentilles vertes, yaourt ou fromage, gâteau d'anniversaire.

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 9 février : 18h30 à Olliergues

Dimanche 10 février : 10h30 à Courpière

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **Centre ville, dans une maison individuelle, F2**, 41m², refait à neuf: SDB et WC, séjour avec coin cuisine, chambre, petit balcon. Loyer mensuel : 350 € et 10 € de charge. Contact: 06 81 76 38 59.

- **A louer grand F3** – 90 m² – près Gare – 2 chambres – 1 grand séjour / salle à manger – 1 cuisine non aménagée – 1 salle de bains – WC – Lingerie – Chauffage électrique – Loyer : 410 € + 35 € charges - 06 30 49 21 30.

- **Appartement à louer** – Place de la libération – 1^{er} étage – Chauffage individuel gaz – Double vitrage – Isolation par l'extérieur – 100 m² – Hall – 2 chambres – Grand séjour – Cuisine – WC – Salle de bains – Pièce de rangement – Loyer mensuel 480 € + 40 € charges – références exigées – tél : 06 81 18 63 15.

LOGEMENTS OPHIS :04 73 41 16 16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : **Appartement type 4** de 75m² au 1er étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible courant février. Chauffage collectif. Loyer 437.94€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 : **Appartement type 3 bis** de 82m² au 2ème étage. Présence d'un balcon. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 560.86€ charges comprises.

Appartement type 4 de 91m² au 2^{ème} étage. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 601.84€ charges comprises.

Résidence Les Rioux : **Appartement type 4** de 71m² au rez de chaussée. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 391,82€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● CLASSES 62 - 63 - 64

Pour le banquet annuel nous vous proposons de se retrouver **le dimanche 3 mars 2019 à 11h45 aux Arcades de Barjavelle à Courpière**. Le prix du repas est fixé à 35 € par personne (apéritif, vins et café compris). Les conjoint(e)s sont cordialement invité(e)s.

Merci de confirmer votre présence et le nombre de personnes **avant le 17 février** auprès de : Marie Paule SAUZEDDE au 04 73 53 04 59 ou de Robert PEREZ au 06 70 30 41 18

● REPAS DE LA CLASSE 60 COURPIÈRE - VOLLORE

Un repas est organisé par la Classe 60 le samedi 9 mars à midi au restaurant « Au Bons Amis » à Culhat.

Inscription avant le lundi 4 mars (heures repas) auprès de Raymond Verdier 06.41.19.19.45 ou André Decombas au 04.73.53.08.46.

● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.

L'HEURE DE LA SORTIE France 2018 – Thriller - 1h43

Vendredi 8 février – 20h30
Lundi 11 février – 20h30

EDMOND – France 2018 – Drame, Comédie – 1h50

Samedi 9 février à 17h30

CREED II – USA 2018 - Drame - 2h10

Samedi 9 février – 20h30
Dimanche 10 février – 17h30

Sport

● RACING CLUB COURPIÉROIS

Samedi 16 Février, le Racing Club Courpiérois organise à l'espace Coubertin une soirée "Moules Frites". Service à partir de 19h30

Au menu : Kir de Bienvenue, Moules (à volonté) ou rôti de porc, frites, fromage, pâtisserie, café.

Adultes 15 € - Enfants (4 à 12 ans) 10 € - ouverture de la buvette à 19h

Réservations conseillées, renseignements au 06 64 94 63 24 ou contact@rccourpierois.fr

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Prochain du Week-end : Samedi 9 Février

-U13 1ère division : Pont Du Chateau / USC à 16h au Stade Léon Baget
-U15 Promotion : Vic/Saux / USC à 14h30 au Stade André Boste 1
-U18 1ère division : USC / Sources/Volcan

à 15h sur le terrain d'Augerolles

Dimanche 10 Février

-Seniors Départemental 3 : Pont De Dore / USC à 15h au Stade Gustave Ligne
-Seniors Départemental 1 : Billom / USC à 15h au Stade Du Champ De Mars 1

● TENNIS CLUB COURPIÉROIS

Le Tennis Club de Courpière organise un stage durant les vacances de février

Du lundi 18 au vendredi 22 février 2019

Coût du stage : 25 € pour 5 heures. Inscriptions et informations auprès de Thomas Delafoulhouze au 06 47 83 52 10 - Date limite des inscriptions : vendredi 15 février 2019

● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS

Résultats de la 2ème journée de phase 2
Vendredi 02 Février 2019 -

En déplacement.

D2 : Victoire de l'équipe 1 (8 à 6) face au COURNON CL 7.

Composition : Jean-François, Pierre, Didier et José. Même en l'absence de leur plus grand joueur (en points) notre D2 est restée solide. Match gagné après les doubles ce qui donne un peu de piment à la soirée. Bravo à eux.

D4 - Défaite de l'équipe 2 (6 à 8) face au AMBERT PPC 3.

Composition : Steve, Loïc, Florent et Sé-

bastien. Il ne nous manquait pas grand chose pour rentrer avec le nul. Après les doubles, le résultat était de 5 à 5, Loïc et Steve perdent, donc il fallait absolument que Sébastien et Florent gagnent les derniers matchs pour le nul. Chose faite pour Sébastien (6 à 7) mais Florent, qui a pourtant tout donné, a dû s'incliner. Très belle soirée mais il manquait le petit quelque chose pour faire la différence. Bravo à mon équipe et merci à Remi d'être venu nous coacher.

D5 - Notre D5 est restée au chaud, car exempt d'adversaires.

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 05-2019